

Depuis près de 30 ans, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation organise annuellement, avec la contribution de plus de mille porteurs de projet, plus de 3 000 événements au cours de sa traditionnelle Fête de la science. Ces événements, coordonnés aux échelles nationales, régionales et départementales, sont mis en œuvre en partenariat avec 7 000 structures scientifiques, culturelles et institutionnelles (organismes de recherche, établissements d'enseignement de tout niveau, collectivités territoriales, entreprises, musées, bibliothèques, médiathèques, associations...) et l'aide de 33 000 acteurs. Ils permettent la rencontre de plus d'un million de personnes avec celles et ceux qui élaborent et vulgarisent les sciences. Organisés sur tout le territoire français, ils visent à sensibiliser les Français de tout âge à la science et ses enjeux, à promouvoir le partage des connaissances entre scientifiques et citoyens ainsi qu'à valoriser la communauté scientifique et ses productions. Des événements, simples ou de grande envergure, sont ainsi organisés, non seulement dans les plus grandes communes françaises, mais également dans les plus petites, et même à l'international. Pour permettre la mise en place de ces événements, l'État ainsi que les collectivités territoriales apportent leur soutien logistique et financier.

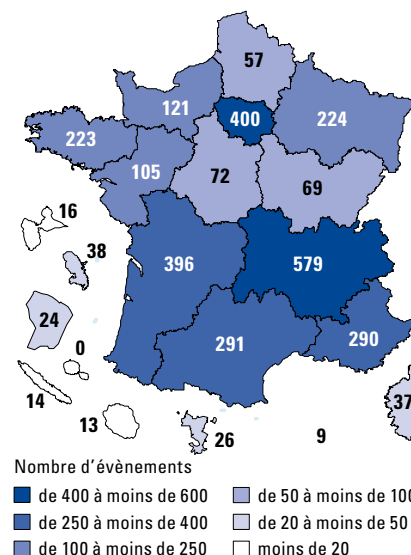
Bilan de la fête de la science 2019

La crise sanitaire vécue en 2020 a rappelé à chacun le rôle majeur de la recherche vis-à-vis de l'économie et de la société. Un travail de pédagogie est ainsi nécessaire pour faire percevoir tout l'apport de la science sous ses différentes facettes, et la manière dont elle se développe. Aussi, tout au long de l'année, chercheurs, enseignants, mais également responsables d'entreprises ou d'associations et bénévoles s'engagent pour partager les sciences avec le plus grand nombre. De multiples événements scientifiques permettent de rapprocher la science et la société tout au long de l'année. Cependant, la Fête de la science tient

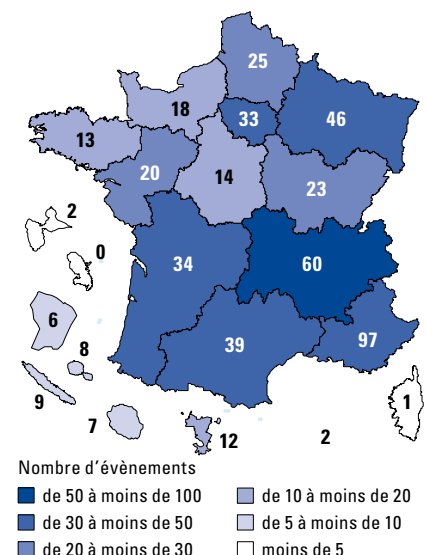
une place centrale en matière de culture scientifique, par le nombre, la richesse et la variété des événements organisés simultanément sur tout le territoire français.

La Fête de la science a plusieurs objectifs : éclairer les citoyens sur les avancées de la recherche et ses enjeux, leur donner les moyens de renforcer leur curiosité et leur esprit critique grâce à la démarche scientifique et susciter des vocations, notamment chez les jeunes, quels que soit leur domiciliation et leur niveau social. Elle participe à la stratégie nationale relative à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) (*encadré 1*).

CARTE 1 - Nombre d'événements ponctuels par région

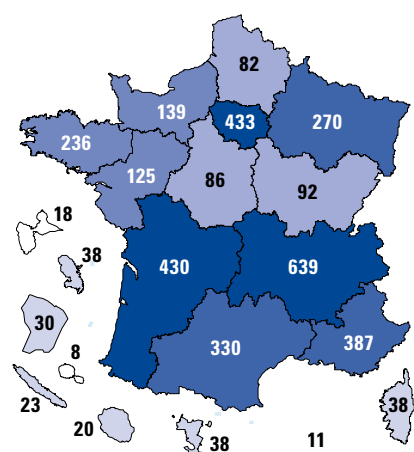


CARTE 2 - Nombre d'événements d'envergure par région



Remarque : les chiffres isolés correspondent aux nombres d'événements organisés à l'étranger.

CARTE 3 - Nombre total d'événements par région

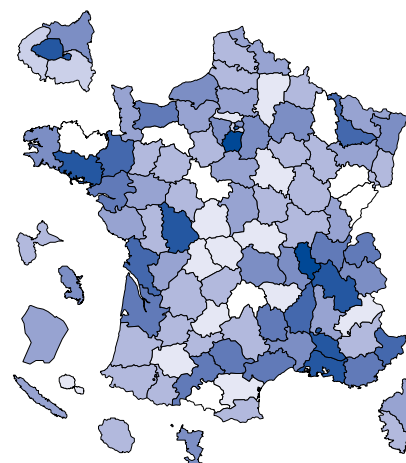


Nombre d'événements

- de 400 à moins de 650
- de 250 à moins de 400
- de 100 à moins de 250
- de 50 à moins de 100
- de 20 à moins de 50
- moins de 20

Remarque : les chiffres isolés correspondent aux nombres d'événements organisés à l'étranger.

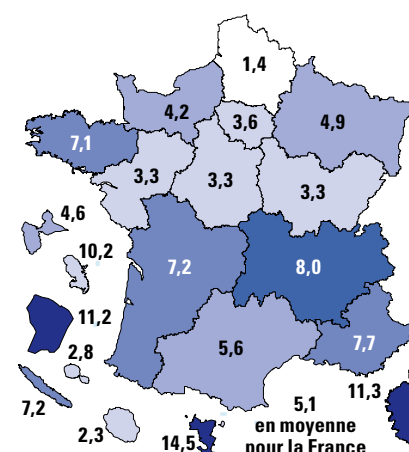
CARTE 4 - Nombre d'événements par département



Nombre d'événements

- de 150 à moins de 200
- de 100 à moins de 150
- de 70 à moins de 100
- de 50 à moins de 70
- de 30 à moins de 50
- de 20 à moins de 30
- de 15 à moins de 20
- de 10 à moins de 15
- de 5 à moins de 10
- moins de 5

CARTE 5 - Répartition du nombre d'événements par région et pour 100 000 habitants



Nombre d'événements

- 12 et plus
- de 10 à moins de 12
- de 8 à moins de 10
- de 6 à moins de 8
- de 4 à moins de 6
- de 2 à moins de 4
- moins de 2

en moyenne pour la France

La Fête de la science 2019 s'est déroulée du 5 au 13 octobre 2019 dans l'hexagone, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie et du 9 au 17 novembre 2019 en Corse, dans les départements d'Outre-mer et à l'international. Elle avait pour thème « Raconter la science, imaginer l'avenir ».

Panorama général de la Fête de la science 2019

La Fête de la science 2019, ce sont près de 3 500 événements qui se sont déroulés en métropole, en Outre-mer et à l'international. Parmi ces événements, 95,0 % ont eu lieu en métropole, 5,0 % en Outre-mer et 11 événements se sont déroulés à l'étranger. 3 004 événements sont ponctuels (carte 1) tandis que 469 sont des événements d'envergure (carte 2), soit 14 % de l'ensemble des événements. Au total, la Fête de la science 2019 a proposé plus de 10 000 animations en France et à l'étranger. L'ensemble de ces événements s'est réparti sur 2 143 lieux différents, eux-mêmes répartis sur plus de 1 200 communes.

La Fête de la science 2019 est issue d'une longue tradition, puisque celle-ci est organisée depuis près de 30 ans. Près des trois-quarts des porteurs de projet de 2019 déclarent avoir régulièrement organisé un événement, lui-même nouveau ou reconduit, pendant l'une des éditions de la Fête de la science, alors que, pour 18 %

d'entre eux, l'organisation d'un événement en 2019 constitue une première. Enfin, 9 % ont déclaré organiser occasionnellement un événement pendant la Fête de la Science. Cependant, la Fête de la science est principalement constituée de nouveautés : sur l'ensemble des événements organisés en 2019, seulement 40 % de ceux-ci sont des reconstructions d'événements proposés en 2018.

200 événements de plus en 2019 qu'en 2018 !

Lors de la Fête de la science 2019, 3 473 événements ont été organisés, alors que 3 273 avaient été organisés en 2018, ce qui représente 200 projets supplémentaires par rapport à l'édition 2018. Par ailleurs, 11 événements ont été organisés à l'étranger, en Irlande, en Roumanie, en Serbie, mais aussi en Chine et aux Emirats Arabes Unis. C'est en Auvergne-Rhône Alpes qu'ont été organisés le plus grand nombre d'événements (639), puis en Île de France (433) et en Nouvelle-Aquitaine (430), (carte 3).

Pour mieux mettre en valeur la richesse de l'organisation de la Fête de la science sur tout le territoire, il est également intéressant de regarder la carte de la répartition des événements selon les départements (carte 4).

Deux départements ont organisé plus de 150 événements : l'Essonne (171 évène-

ments) et le département du Rhône (158). Six autres départements ont organisé plus de 100 événements : la Vienne (146), Paris (126), l'Isère (120), les Bouches-du-Rhône (120), le Morbihan (104) et le Vaucluse (101). Il est également intéressant de comparer le nombre d'événements organisés dans chaque territoire rapporté au nombre d'habitants de ces territoires. En effet, alors que le nombre moyen d'événements pour 100 000 habitants s'élève à 5,1 pour l'ensemble de la France, ce taux est tout particulièrement élevé en dehors de l'hexagone : 14,5 à Mayotte, 11,2 en Guyane et 10,2 en Martinique, mais aussi, en Corse (11,3). Dans l'hexagone, c'est en Auvergne-Rhône-Alpes que le nombre d'événements pour 100 000 habitants est le plus élevé (8,0), suivi par les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,7), Nouvelle-Aquitaine (7,2) et Bretagne (7,1). Le nombre d'événements pour 100 000 habitants est de 3,6 en Île de France (carte 5).

Des événements concentrés sur la fin de la période de la Fête de la science, en métropole, comme Outre-mer

La Fête de la science 2019 s'est déroulée pendant neuf jours, du 5 au 13 octobre 2019 dans l'hexagone, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie et du 9 au 17 novembre 2019 en Corse, dans les départe-

Encadré : étude de la répartition des événements par unités urbaines

Cet encadré fait le point sur la densité des événements par unités urbaines. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Les communes sont réparties en 9 tranches différentes, allant de la commune rurale à la ville de Paris.

Selon ce découpage, on constate une répartition différente du nombre

moyen d'événements organisés par tranche d'unité urbaine et du nombre d'événements pour 100 000 habitants, selon chaque unité urbaine.

Si les deux tiers des événements ont été organisés dans une unité urbaine de 50 000 habitants et plus et près d'un tiers des événements dans l'unité urbaine comportant de 200 000 à 1 999 999 habitants, 13 % des événements ont également été organisés dans une commune rurale. C'est dans l'unité urbaine comportant de 100 000 à 199 999 habitants que le nombre d'événements pour 100 000 habitants est le plus élevé (9,0) ; ensuite, dans l'unité urbaine comportant de 50 000 à 99 999 habitants (7,3).

Type de tranche d'unité urbaine	Nombre total d'événements de la tranche d'unité urbaine	Répartition du nombre d'événements par tranche d'unité urbaine	Nombre d'événements pour 100 000 habitants
Communes rurales	445	12,9	3,0
UU de 2000 à 4999 habitants	202	5,8	5,0
UU de 5000 à 9999 habitants	173	5,0	4,1
UU de 10000 à 19 999 habitants	194	5,6	5,5
UU de 20 000 à 49 999 habitants	244	7,0	5,3
UU de 50 000 à 99 999 habitants	370	10,7	7,3
UU de 100 000 199 999 habitants	371	10,7	9,0
UU de 200 000 à 1 999 999 habitants	1 073	31,0	6,5
Paris	389	11,2	3,6
	3 461	100%	5,1

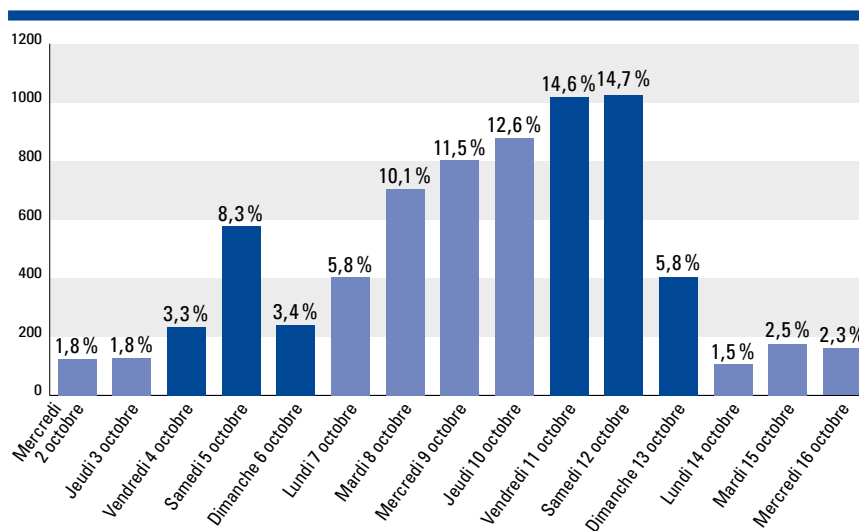
NB : ces données ne comprennent pas les événements organisés hors de France.

tements d'Outre-mer et à l'international. La plupart des événements se sont déroulés sur plusieurs jours.

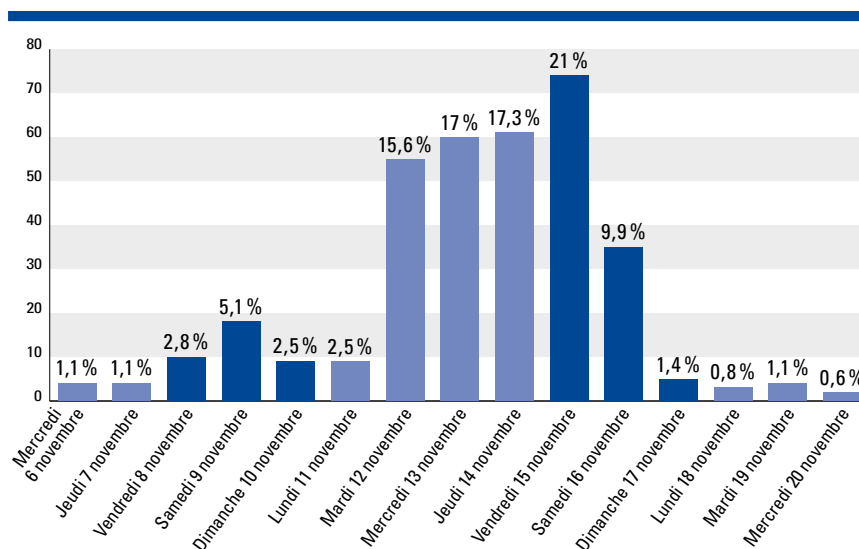
En 2019, durant le mois d'octobre, le plus grand nombre d'événements a été organisé à la fin de la période de la Fête de la science, notamment, le samedi 12 et le vendredi 11 et, dans une moindre mesure, le jeudi 10 et le mercredi 9 (*graphique 1*).

Durant le mois de novembre, la plupart des événements ont eu lieu à l'orée du second week-end de la Fête de la science, notamment le vendredi 15 novembre et, dans une moindre mesure, le jeudi 14, le mercredi 13 et le mardi 12 (*graphique 2*).

GRAPHIQUE 1 - Répartition du nombre d'événements selon les différents jours au mois d'octobre



GRAPHIQUE 2 - Répartition du nombre d'événements selon les différents jours au mois de novembre



3 004 événements ponctuels & 469 événements d'envergure, le plus souvent tournés vers les sciences de l'environnement

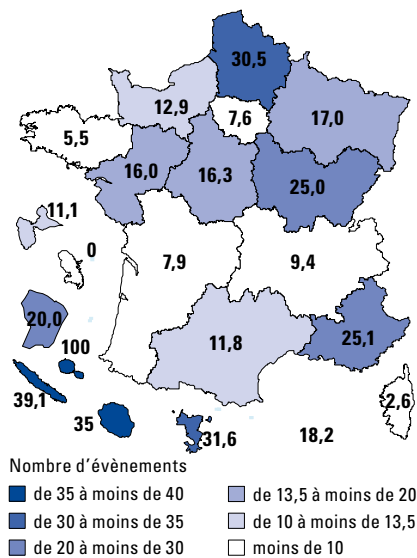
Deux types d'événements constituent la Fête de la science : d'une part les événements ponctuels composés d'une seule animation et qui se déroulent en un lieu unique et d'autre part, les événements d'envergure constitués de plus de deux animations et qui se déroulent en un lieu unique ou dans des lieux différents (*encadré 2*).

Parmi les 3 473 événements organisés en 2019, 3 004 étaient des événements ponctuels, soit 86 % des événements.

En 2018, les événements ponctuels représentaient 80 % de l'ensemble des événements. La part des événements d'envergure par rapport à l'ensemble des événements est très variable selon le territoire (carte 6). En Auvergne-Rhône Alpes, région où le plus grand nombre d'événements est organisé, seulement 9,4 % des événements sont d'envergure. *A contrario*, dans les Hauts de France, région de l'hexagone ayant organisé le moins d'événements en 2019, 30,5 % des événements sont d'envergure. Aucun événement d'envergure n'est organisé en Martinique, alors que tous les événements organisés en Polynésie française sont des événements d'envergure.

Les disciplines scientifiques mises en lumière dans ces différents événements sont également très variées, plusieurs champs disciplinaires pouvant se rencontrer sur le même événement. Néanmoins, comme en 2018, les sciences de l'environnement (agronomie, écologie, développement durable) sont la discipline scientifique la plus présente dans l'ensemble de la programmation des événements. Elle se retrouve en effet dans près de quatre événements sur dix. Les champs disciplinaires des sciences de la terre, de l'univers et de l'espace, des sciences de la vie et de la santé, ainsi que celui des sciences exactes (mathématiques, physique, chimie) représentent, chacun, à part quasi-égale, trois disciplines sur dix proposées dans la programmation

CARTE 6 - Part des événements d'envergure dans l'ensemble des événements



Remarque : le chiffre isolé correspond à la part des événements organisés à l'étranger

des événements. C'était également le cas, en 2018, mais de façon moins prononcée. Enfin, les sciences humaines et sociales, les sciences numériques et les sciences de l'ingénieur concernent, chacune, deux événements sur dix (graphique 3).

Les disciplines scientifiques au programme dans les différents territoires géographiques sont très spécifiques selon ces territoires (graphique 4).

10 000 animations avec une prédominance d'ateliers expérimentaux, dans les événements ponctuels comme dans les événements d'envergure

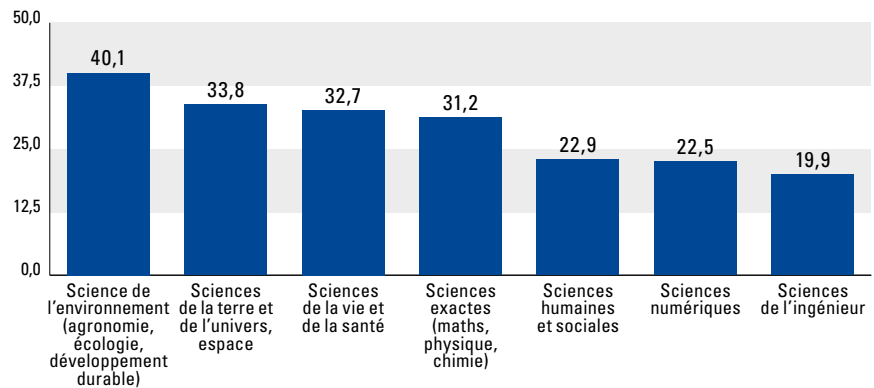
Différents types d'animations sont imaginés au cours des événements ponctuels : il s'agit, à 42 % d'ateliers expérimentaux,

à 14 % de conférences, à 13 % de visites de laboratoire ou d'expositions, à 9 % de rencontres/débats, à 5 % de jeux et à 3 % de spectacles (graphique 5). La répartition par type d'animations est similaire à celle de 2018.

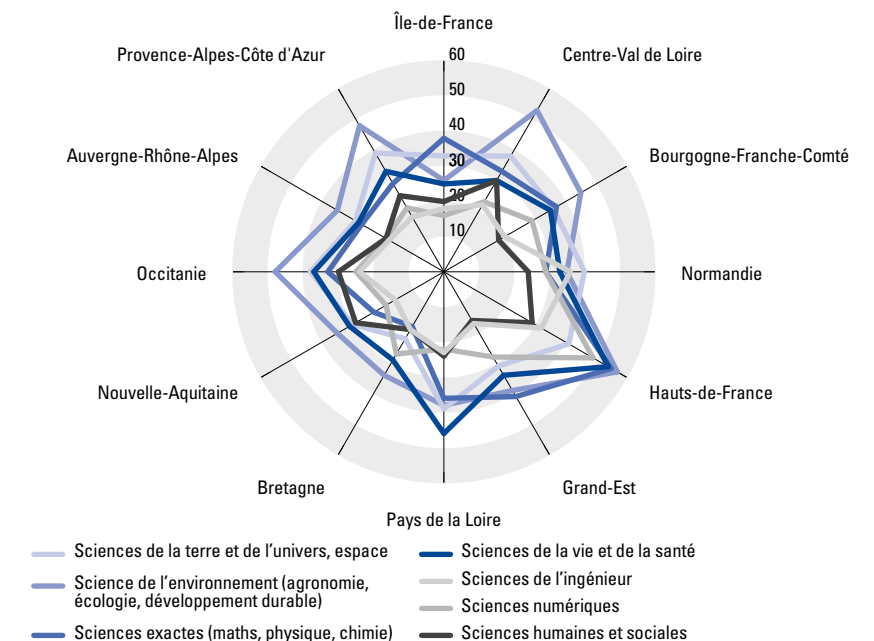
Dans la plupart des régions, l'animation la plus courante est l'atelier expérimental. Ce n'est pas le cas en région Centre-Val de Loire, où les expositions, puis les conférences ont été privilégiées aux ateliers, ni en Martinique, où les conférences sont également plus fréquentes que les ateliers expérimentaux (tableau 1 en données complémentaires).

Au sein des événements d'envergure, 7 048 animations ont été réalisées (chaque événement d'envergure comportait en moyenne 18 animations, la moitié des événements en comportant plus de 14).

GRAPHIQUE 3 - Répartition selon la discipline scientifique proposée

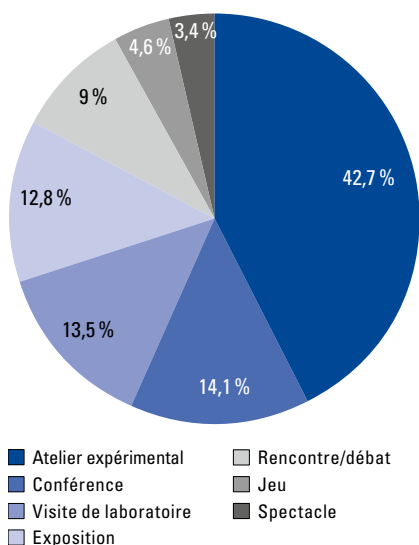


GRAPHIQUE 4 - Répartition selon la discipline scientifique proposée par région



Remarque : ce graphique ne représente que les territoires pour lesquels le nombre d'événements est suffisant pour proposer une répartition par discipline scientifique.

GRAPHIQUE 5 - Répartition selon le type d'animations proposées dans les événements ponctuels

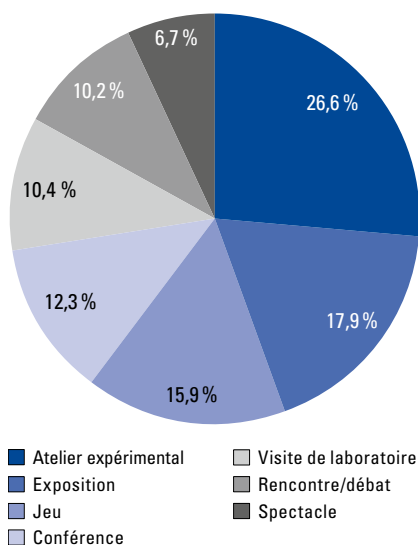


Le nombre d'animations étant multiple pour chaque événement d'envergure, le type d'animations rencontrées dans les événements d'envergure est moins tranché que pour les événements ponctuels. Néanmoins, comme pour les événements ponctuels, l'animation principalement proposée au sein des événements d'envergure est l'atelier expérimental (pour trois animations sur dix) ; viennent ensuite les expositions et les jeux (pour deux animations sur dix), puis les conférences, les visites de laboratoire et les rencontres/débats (pour près d'une animation sur dix), les spectacles représentant moins d'une animation sur dix (*graphique 6*).

La répartition par type d'animations est similaire à celle de 2018.

Les événements d'envergure sont constitués de plusieurs événements ponctuels qui prennent des formes diverses : en 2019, près de la moitié des événements sont des villages des sciences, événement proposé en un lieu unique, au cœur des villes et des villages, sous chapiteaux ou tentes, un quart des événements est un parcours scientifique, événement réalisé autour d'une thématique ou d'une quête, un événement sur dix est un festival, c'est-à-dire un événement organisé autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs et moins d'un événement sur dix est soit un salon, soit un autre événement multi-animations, comme un événement avec deux à quinze animations organisées par des enseignants au sein des écoles (*graphique 7*).

GRAPHIQUE 6 - Répartition selon le type d'animations proposées dans les événements d'envergure



Les villages des sciences sont les événements d'envergure proposés le plus souvent sur chaque territoire, sauf en Corse, où le parcours scientifique lui est préféré et en Polynésie française où se sont les salons qui constituent les principaux événements d'envergure (*tableau 2 en données complémentaires*).

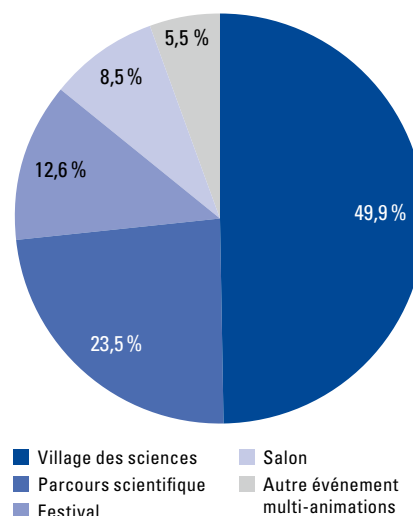
Des événements ouverts pour tous les âges, mais encore des difficultés d'accueil pour les publics en situation de handicap

Les événements proposés lors de la Fête de la science 2019 ciblaient une ou plusieurs catégories de publics. Sur l'ensemble des événements, seuls 38 % étaient accessibles à un public scolaire (c'est-à-dire, à des enfants accompagnés d'un membre de leur établissement), soit 1 325 événements. Parmi ces événements, 70 % étaient accessibles à des collégiens, 62 % à des lycéens et à des enfants des classes de primaire ;

TABLEAU 3 - Le public concerné par les événements ouverts au public scolaire

	Nombre d'événements selon le public concerné	Part des événements selon le public concerné
Maternelle ou enfants de 3 - 5 ans	192	14,5
Primaire ou enfants de 6 - 10 ans	815	61,5
Collège ou jeunes de 11 - 14 ans	933	70,4
Lycée ou jeunes de 15 - 18 ans	817	61,7
Étudiants (18 - 25 ans)	530	40,0
Nombre total d'événements ouverts au public scolaire	1 325	

GRAPHIQUE 7 - Répartition selon le type d'événements proposés dans les événements d'envergure



15 % à des enfants en classes de maternelle (*tableau 3*).

Parmi les 2 148 événements ouverts au grand public, les trois-quarts s'adressaient aux familles et près de 70 % aux actifs ou aux seniors. La moitié de ces événements permettaient l'accueil des jeunes âgés de 15 à 18 ans et près de la moitié l'accueil des jeunes âgés de 11 à 14 ans. Les enfants âgés de 6 à 10 ans ne pouvaient participer qu'à moins de 40 % de ces événements et les petits enfants (âgés de 3 à 5 ans) qu'à un événement sur dix. Seul un quart des événements étaient accessibles aux étudiants (*tableau 4*).

Même si elle semble s'être améliorée par rapport à l'édition 2018, l'accessibilité des événements à un public en situation de handicap n'a été possible que pour la moitié des événements programmés. Cette accessibilité concernait essentiellement le handicap moteur (53 % des événements étaient accessibles), alors que les autres types de handicaps étaient peu pris en compte dans l'organisation des différents

TABLEAU 4 - Le public concerné par les événements ouverts au grand public

	Nombre d'événements selon le public concerné	Part des événements selon le public concerné
Maternelle ou enfants de 3 - 5 ans	232	10,8
Primaire ou enfants de 6 - 10 ans	791	36,8
Collège ou jeunes de 11 - 14 ans	1 012	47,1
Lycée ou jeunes de 15 - 18 ans	1 090	50,7
Étudiants (18 - 25 ans)	1 271	59,2
Actifs	1 486	69,2
Séniors	1 458	67,9
Familles	1 627	75,7
Nombre total d'événements ouverts au grand public	2 148	

TABLEAU 5 - Accessibilité selon le type de handicap

	Nombre d'événements selon le public concerné	Part des événements selon le public concerné
Langue des signes	96	2,8
Handicap visuel	268	7,7
Handicap auditif	363	10,5
Handicap psychique	510	14,7
Handicap moteur	1 839	53,0
Pas d'accessibilité particulière	1 634	47,0

événements. Seuls 15 % des événements étaient adaptés pour un public avec un handicap psychique, 10 % pour un public avec un handicap auditif, 8 % pour un public avec un handicap visuel et, pour 3 % des événements seulement, la traduction en langue des signes a été proposée (tableau 5).

Un million de visiteurs ont participé à l'ensemble des événements, avec une durée moyenne de visite par personne d'une heure et vingt minutes

La fréquentation totale sur l'ensemble des 3 473 événements pour lesquels une réponse a été donnée à l'enquête (encadré 3) pendant toute la durée de la Fête de la science 2019 a été de 930 300 visites. Le week-end, ils étaient 503 700 visiteurs, composés à 96 % de grand public et,

en semaine, ils étaient 426 600 visiteurs, composés à 68 % de publics scolaires, les visiteurs pouvant participer à plusieurs événements, en semaine, comme le week-end. Au total, le grand public a représenté les deux tiers des participants à la Fête de la science 2019 et le public scolaire un tiers des participants (tableau 6). À noter que le taux de remplissage était de 80 % (soit un taux similaire à celui de 2018, égal à 79 %). Sur l'ensemble des événements, la fréquentation totale sur l'édition 2019 est estimée à 1 163 800 visiteurs.

La durée moyenne de visite par visiteur et par événement a été estimée, par les porteurs de projet, sur l'ensemble des événements, à 1 heure et 20 minutes (1 heure et 26 minutes en semaine et 1 heure et 15 minutes le week-end). En 2018, la durée moyenne de visite par visiteur et par événement avait été estimée, sur l'ensemble des événements, à 1 heure et 25 minutes

(1 heure et 29 minutes en semaine et 1 heure et 22 minutes le week-end). Lors de l'édition 2019, la moitié des visites au cours de la semaine ont dépassé une heure et demie, alors que le week-end, la moitié des événements ont dépassé une heure. Au total, la moitié des visites ont dépassé, lors de l'édition 2019, 1 heure et 14 minutes. Ces constats sont similaires à ceux de l'édition 2018.

1 500 porteurs de projet pour organiser la Fête de la science 2019

L'enquête 2019 comportait un volet portant sur les caractéristiques des porteurs de projet. Parmi les 1 500 porteurs de projet, 82 % ont répondu à l'enquête, ce qui fournit, d'une part, une indication sur leurs structures d'appartenance et, d'autre part, le nombre d'événements suivis par porteur de projet.

Le nombre de porteurs de projet est très variable, d'une région à l'autre. Dans les territoires d'Outre-mer, il s'étend de 2 en Polynésie française à 31 en Martinique. Il s'élève à 21 en Corse et s'étend, sur l'hexagone, de 40 en Bourgogne-Franche-Comté à 191 en Pays de la Loire (carte 7).

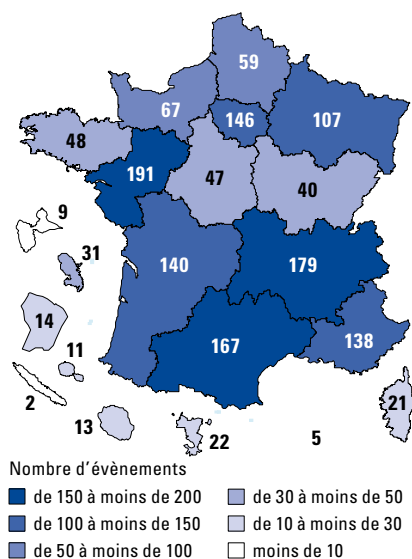
Il peut également être intéressant de représenter le nombre moyen d'événements organisés par porteur de projet dans chaque territoire (carte 8). Au niveau national, les porteurs de projet gèrent en moyenne 2,4 projets. Le nombre d'événements suivis par porteur de projet s'étend de 1,2 en Martinique et 1,4 dans les Hauts de France à 4,9 en Bretagne, 4,0 en Polynésie française et 3,6 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Un quart des porteurs de projet appartiennent à une structure associative, 14 % à une structure culturelle, 13 % à une structure institutionnelle (ministère, collec-

TABLEAU 6 - Fréquentation par public, le week-end et en semaine

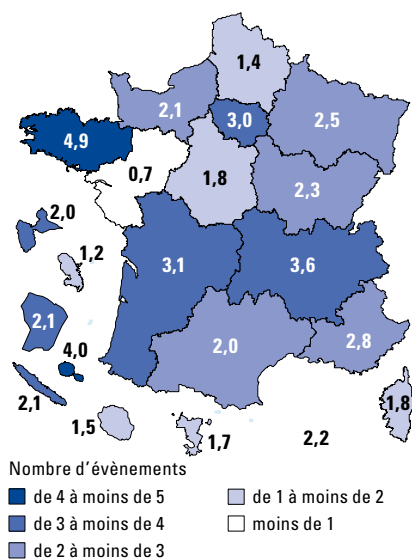
Type de publics	Fréquentation en semaine			Fréquentation le week-end			Fréquentation totale		
	Fréquentation des publics	Part sur la fréquentation scolaire	Part sur l'ensemble des fréquentations	Fréquentation des publics	Part sur la fréquentation scolaire	Part sur l'ensemble des fréquentations	Fréquentation des publics	Part sur la fréquentation scolaire	Part sur l'ensemble des fréquentations
Maternelle	11 460	3,9	2,7	729	4,0	0,1	12 189	3,9	1,3
Primaire	130 290	44,9	30,5	8 940	49,3	1,8	139 230	45,1	15,0
Collège	94 101	32,4	22,1	5 732	31,6	1,1	99 833	32,4	10,7
Lycée	54 606	18,8	12,8	2 740	15,1	0,5	57 346	18,6	6,2
Public scolaire	290 457	100	68,1	18 141	100	3,6	308 598	100	33,2
Grand public	136 123		31,9	485 582		96,4	621 705		66,8
Total	426 580		100	503 723		100	930 303		100

CARTE 7 - Nombre de porteurs de projet par région



Remarque : le chiffre isolé correspond à la part des événements organisés à l'étranger.

CARTE 8 - Nombre d'événements par porteur de projet



Remarque : le chiffre isolé correspond à la part des événements organisés à l'étranger.

TABLEAU 7 - Typologie des porteurs de projet

Association (ex. : étudiante, patrimoniale...)	289	24,1
Structure culturelle (musée, centre de sciences, aquarium, ...)	165	13,7
Institutionnel (ministère, mairie, conseil départemental, conseil régional, ...)	151	12,6
Établissement d'enseignement supérieur (université, écoles d'ingénieurs)	149	12,4
Établissement scolaire	131	10,9
Organisme de recherche	120	10,0
Bibliothèque / Médiathèque	119	9,9
Entreprise	37	3,1
Autre	40	3,3
Total	1 201	100,0

TABLEAU 8 - Liste des partenariats réalisés pour la mise en œuvre des différents événements

	Nombre de porteurs de projet ayant signalé un tel partenariat	Part pour l'ensemble des porteurs de projet	Nombre de structures mobilisées
Laboratoires de recherche	431	30	1 315
Structures partenaires (hors laboratoires de recherche)	709	49	5 583
dont : associations (ex. : étudiantes, patrimoniales...)	380	26	1 355
dont : structures institutionnelles (ministères, mairies, conseils départementaux, conseils régionaux...)	332	23	800
dont : établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieurs, autres écoles...)	272	19	482
dont : structures culturelles (musées, centres de sciences, aquariums, ...)	254	17	463
dont : établissements scolaires	240	16	924
dont : organismes de recherche	207	14	462
dont : entreprises	196	13	479
dont : bibliothèques / médiathèques	180	12	264
dont : médias (avec convention de partenariat)	89	6	88
dont : autres	146	10	266
Nombre total	1 140	1 457	6 898

tivité territoriale), 12 % à un établissement d'enseignement supérieur, 11 % à un établissement scolaire, 10 % à un organisme de recherche, 10 % également à une bibliothèque ou une médiathèque, 3 % enfin à une entreprise (tableau 7). 3 % sont d'autres types de structure : des unités mixtes de recherche et des alliances d'organismes de recherche et d'enseignement supérieur, des coopératives et mutuelles, des individus ou groupements d'individus, le réseau Canopé du ministère de l'Éducation nationale.

Deux tiers des porteurs de projet ont mis en place un partenariat avec un laboratoire, un organisme de recherche ou un établissement d'enseignement supérieur

Près de 7 000 partenaires ont été impliqués dans la mise en œuvre des différents événements qui se sont tenus au cours de la Fête de la science 2019 : plus de 1 000 laboratoires mobilisés et 5 600 autres structures. Près d'un porteur de projet sur trois signale la mise en place d'un partenariat avec un laboratoire ou avec un organisme de recherche. Par ailleurs, la moitié des porteurs de projet signalent un partenariat avec un autre type de structures : établissement d'enseignement, association, structure institutionnelle ou structure culturelle (musée, centre de sciences, aquarium...), entreprise, bibliothèque ou médiathèque, média avec convention de partenariat. D'autres partenariats ont été signalés, notamment, avec des hôpitaux, des offices de tourisme, des banques, des artistes et compagnies théâtrales, des galeries d'art, des librairies, des bars, des amateurs éclairés, le Réseau Canopé, mais aussi la police scientifique, la gendarmerie et la marine nationale (tableau 8).

Par ailleurs, la préparation et l'animation de ces divers événements ont nécessité de multiples collaborations : quatre porteurs de projet sur dix ont bénéficié de l'aide de personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; de même, quatre sur dix ont bénéficié de l'aide de médiateurs et d'animateurs et près de quatre sur dix ont bénéficié

TABLEAU 9 - Personnes ayant accompagné la mise en place des différents évènements

	Nombre de porteurs de projet accompagnés	Part pour l'ensemble des porteurs de projet	Nombre de personnes mobilisées
Personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche	599	41,1	8566
Médiateurs, animateurs	579	39,7	3243
Bénévoles associatifs, étudiants, élèves, retraités, service civique	566	38,8	12441
Enseignants du primaire et du secondaire	386	26,5	3352
Personnels d'entreprise	334	22,9	2194
Bibliothécaires, médiathécaires	319	21,9	910
Autres	264	18,1	2152

Encadré : le financement de la Fête de la science 2019

En 2019, les porteurs de projet déclarent un montant global de ressources financières propres, hors subventions et salaires, de 1 998 600 euros apportées par leur structure. Compte tenu du taux de réponse des porteurs de projet, le montant global de ressources financières propres, hors subventions et salaires, peut être estimé à 2 424 700 euros.

Par ailleurs, 441 900 euros ont été apportés par les partenaires privés (soit, compte tenu du taux de réponse des porteurs de projet, un apport des partenaires privés de 536 100 euros) et 929 000 euros par les collectivités territoriales (254 000 euros par les conseils régionaux, 205 000 euros par les conseils départementaux et 470 000 euros par les communes et EPCI(1)), d'après [l'enquête biennale du MERSI/SIES portant sur le budgets consacrés par les collectivités territoriales à la recherche, au transfert de technologie, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante](#).

de l'aide de bénévoles. Un quart des porteurs de projet ont reçu de l'aide d'enseignants du primaire et du secondaire et deux sur dix ont reçu l'aide de personnels d'entreprise, de bibliothécaires ou de médiathécaires (tableau 9). Au total, ce sont 33 000 personnes qui se sont mobilisées pour aider, autour des porteurs de projet, au bon déroulement de la Fête de la science 2019.

1. Établissement Public de Coopération Intercommunale

En 2019, les porteurs de projet déclarent un montant global de ressources financières propres, hors subventions et salaires, de 1 998 600 euros apportées par leur structure. Compte tenu du taux de réponse des porteurs de projet, le montant global de ressources financières propres, hors subventions et salaires, peut être estimé à 2 424 700 euros.

Par ailleurs, 441 900 euros ont été apportés par les partenaires privés (soit, compte tenu du taux de réponse des porteurs

de projet, un apport des partenaires privés de 536 100 euros) et 929 000 euros par les collectivités territoriales (254 000 euros par les conseils régionaux, 205 000 euros par les conseils départementaux et 470 000 euros par les communes et EPCI(1)), d'après l'enquête biennale du MERSI/SIES portant sur le budgets consacrés par les collectivités territoriales à la recherche, au transfert de technologie, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante.

In fine, à 94 %, les porteurs de projet ont été satisfaits de cette édition 2019 de la Fête de la science (-1 point par rapport à la réponse de 2018) et 82 % pensent renouveler leur participation en 2020 (+1 point par rapport à la réponse de 2018).

**Géraldine Seroussi, MESRI-SIES,
Jasmine Kas, MESRI-SIES,
Élodie Cheyrou, MESRI-SPFCO**

Encadré 1 : De la nécessité de l'évaluation

L'objectif de disposer d'un dispositif national de mesure et d'évaluation de la Fête de la science est d'accroître la visibilité et la valorisation des actions menées, de bénéficier d'une vue globale de l'évènement et de disposer pour chaque territoire d'un outil de pilotage avec des indicateurs communs. Ce dispositif d'évaluation est rendu nécessaire par l'importance de celle-ci dans les politiques publiques. Ces dernières intègrent le renforcement de la culture scientifique dans le pilotage de la [stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle](#) (CSTI). Les coordinations régionales assurent la défini-

tion de la programmation annuelle, la communication permettant d'assurer le faire-venir et l'évaluation des évènements sur leur territoire ; le ministère conçoit le cadre commun et pilote la coordination nationale. Il s'agit d'une relation de partenariat entre l'État et un réseau professionnel de coordinations régionales, acteurs de la CSTI, en lien avec un réseau local d'acteurs. De par le fin maillage territorial qu'elle permet de tisser en France, entre les acteurs et auprès des publics, la Fête de la science est un élément central de la politique publique visant à rapprocher la science et la société.

Encadré 2 : Définition des différents types d'évènements d'envergure pour l'enregistrement des projets

Village des sciences : évènement de plus de 15 animations, en un lieu unique, proposé au cœur des villes et villages, sous chapiteaux ou tentes.

Festival : évènement de 2 à plus de 15 animations, en un ou plusieurs lieux, organisé autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs.

Parcours scientifique : évènement de 2 à plus de 15 animations, en un ou plusieurs lieux, sur un ou plusieurs jours, autour d'une thématique ou d'une quête.

Salon : évènement de 2 à 15 animations, en un lieu unique.

	Un seul lieu (avec une adresse unique)	Plusieurs lieux
Une seule animation	Évènement ponctuel	
De 2 à 15 animations	Salon	Festival
	Festival	Parcours scientifique
	Parcours scientifique	
Plus de 15 animations	Village des sciences	Festival
	Festival	Parcours scientifique
	Parcours scientifique	

Encadré 3 : Enquête sur l'organisation des événements et sur la fréquentation 2019

Ce bilan a été établi à partir des résultats de l'enquête numérique, mise en place et analysée par le MESRI/SIES et menée au cours de la Fête de la science 2019. Les évolutions mises en œuvre dans l'enquête 2019 par rapport à celle de 2018 sont le résultat d'un travail collaboratif en groupes de travail avec des représentants des coordinations régionales de la Fête de la science qui ont consisté à alléger l'interrogation et à en simplifier la formulation.

Le questionnaire d'enquête est constitué de plusieurs parties : une cartographie descriptive des événements, une mesure de la fréquentation des publics et des estimations de la durée moyenne de visite. Par ailleurs, un questionnaire fournit des indicateurs qualitatifs, des anecdotes et des reportages photos ou vidéos dont les résultats ne sont pas repris dans cette synthèse. L'enquête 2019 comporte, en outre, des questions de satisfaction des porteurs de projet. Enfin, pour l'édition 2019, une nouvelle enquête expérimentale a été mise en place auprès du public participant. La première partie de l'enquête 2019 est similaire à celle mise en place en 2018, ce qui a permis des comparaisons entre les résultats des deux années.

Comme en 2018, l'enquête 2019 consiste en l'envoi d'un questionnaire aux porteurs de projet par la coordination nationale. Ce dispositif national d'enquête consiste en un formulaire en ligne avec une partie pré-remplie, formulaire d'enquête envoyé par e-mailing avec relances automatisées et en une plateforme de suivi des taux de réponse, au niveau départemental, régional et national.

Les événements inclus dans l'enquête sont les événements ayant eu lieu sur toute la France (métropole et Outre-mer) et à l'étranger, enregistrés dans l'agenda national de la Fête de la science 2019, avec une adresse mèl active et résultant de la consolidation des agendas gérés au niveau de chaque région, dont au moins une date s'inscrit dans celles de la Fête de la science.

Les résultats descriptifs portent sur l'ensemble des événements ; les résultats portant sur la fréquentation du public sont issus de l'exploitation des seuls résultats pour lesquels une réponse a été donnée. Au total, 2 776 réponses ont été recueillies au questionnaire portant sur les événements, soit un taux de réponse national de près de 80 %, en nette augmentation par rapport au taux de réponse de l'enquête 2018 (61 %). À noter que les taux de réponse sont très variables selon les régions, allant de 18 % à 100 % (de 18 % à 58 % en Outre-mer et de 61 % à 100 % en métropole). Le questionnaire auprès des porteurs de projet, quant à lui, a recueilli 1 201 réponses, soit un taux de réponse de 82 %. Par ailleurs, 513 réponses ont été recueillies au questionnaire auprès du public. Enfin, 501 anecdotes, 565 photos et 76 liens vers une vidéo ont été partagés par les porteurs de projet. Les résultats régionaux, ainsi que l'accès à ces anecdotes, photos et vidéos ont été transmis aux coordinations régionales.

Atlas régional

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales, des Sports et de la Culture.

Le jeu de données historiques sur les étudiants inscrits de 2001-2002 à 2017-2018 localisés au niveau des communes, unités urbaines, départements, académies et régions est disponible à l'adresse suivante :

<https://publication.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/atlas/>



scanR



scanR est un moteur de recherche qui permet d'explorer le paysage de la recherche et l'innovation en France.

Il permet d'effectuer une recherche sur les entreprises actives en matière de recherche et d'innovation, les laboratoires publics de recherche, les financements publics, les travaux de recherche (publications, thèses, brevets). scanR identifie les liens entre ces différents objets et permet de les décrire dans leur contexte. scanR permet par exemple de disposer instantanément d'une cartographie

des collaborations de recherche d'un laboratoire ou de toute autre institution.

Il s'adresse aux acteurs du secteur, mais aussi à l'ensemble de la société française dans une logique de transparence de travaux largement soutenus par les crédits publics, directement ou indirectement. Il s'agit également de rendre accessible à tous les dernières avancées scientifiques.

<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France



Cette publication permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme.

Les thèmes abordés dans cet ouvrage :

financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation aux programmes européens de recherche et d'innovation, publications, brevets, etc.

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordi-

nateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- lexicque ;
- moteur de recherche ;
- chiffres clés ;
- accès aux références associées à chacune des contributions ;
- graphiques interactifs ;
- accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte.

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/>

Prochaine édition de la Fête de la science

Elle aura lieu du 2 au 12 octobre 2020 dans l'hexagone et du 6 au 16 novembre en Corse, en Outre-mer et à l'international. Comme la plupart des manifestations culturelles de l'année 2020, la Fête de la science proposera aussi, et pour la première fois, une programmation virtuelle. Il s'agira de suivre une véritable « balade numérique » à travers la France. Cette nouvelle offre est accessible sur le site de la Fête de la science.